

Bourse de collège 2023-2024 A lire attentivement

Vous trouverez ci-joint le dossier de demande de bourse de collège pour l'année scolaire 2023-2024, accompagné de la notice d'information.

Pour les parents non séparés, ce dossier est **pré-rempli** en fonction des informations relatives aux responsables légaux déjà enregistrées auprès de l'académie.

Aussi, il convient de **NE PAS MODIFIER LE DEMANDEUR** (intitulé « vous-même »), sans quoi votre dossier ne pourra être pris en compte et traité par les services académiques.

Pour les parents séparés, un seul des 2 parents peut effectuer la demande de bourse ; le choix du parent demandeur doit être fait conjointement. En cas de désaccord des parents, les demandes seront classées sans suite.

Afin de respecter les délais imposés par le rectorat et pour gérer le traitement administratif de l'ensemble des dossiers du collège, il est impératif que le dossier complet soit rendu aux responsables de niveau **au plus tard le 7 octobre 2023.**

Il appartient au responsable légal faisant la demande de compléter les pages 3 à 5 et de fournir les justificatifs nécessaires.

Le dossier complet sera composé :

- ✓ Du formulaire de demande avec les pages 3 à 5 complétées
- ✓ D'une copie de votre avis d'imposition **2023 sur les revenus 2022**
(Si vous vivez en concubinage, c'est la somme de vos revenus fiscaux de référence et de ceux de votre concubin qui est prise en compte ; il faut donc fournir les 2 avis d'imposition)
- ✓ D'un relevé d'identité bancaire **à votre nom**
- ✓ Si vous optez pour le versement de la bourse directement au collège, la procuration complétée et signée par vos soins.

Un **accusé de réception** vous sera remis par l'établissement lors du dépôt du dossier.

Veuillez impérativement le conserver. En l'absence de celui-ci, **aucune réclamation ne pourra être acceptée.**

Tout dossier incomplet sera retourné aux demandeurs.

Pour toutes questions relatives aux dossiers de demande de bourses, vous pouvez contacter le secrétariat du collège au 04.72.98.20.70